



VILLE DE VANNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES**

§ § § § § §

Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 03 avril 2023, s'est réuni le 11 avril 2023, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents :

David ROBO, Fabien LE GUERNEVÉ, Gérard THEPAUT, Monique JEAN, Mohamed AZGAG, Christine PENHOUE, François ARS, Michel GILLET, Nadine PÉLERIN, Latifa BAKHTOUS, Olivier LE BRUN, Chrystel DELATTRE, Virginie TALMON, Patrick MAHE O'CHINAL, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Eric ROUILLON, Marie CLEQUIN, Jean-Pierre RIVERY, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Annaïck BODIGUEL, Patrice KERMORVANT, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Elen KERGUERIS, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Catherine LE TUTOUR, Simon UZENAT, Franck POIRIER, Christian LE MOIGNE, Sandrine BERTHIER, Patrick LE MESTRE, Marie-Noëlle KERGOSIEN, Guillaume AUFFRET, François RIOU

Pouvoirs :

Hortense LE PAPE a donné pouvoir à M. THEPAUT  
Anne LE HENANFF a donné pouvoir à M. LE GUERNEVÉ  
Laëtitia DUMAS a donné pouvoir à M. UZENAT  
Odile MONNET a donné pouvoir à M. AUFFRET

Absent(s) :

Alain Michel RICHER, Frank D'ABOVILLE

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Marc-Antoine MENIER, Conseiller municipal

## **Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023**

### **COMMANDE PUBLIQUE**

#### **MARCHES PUBLICS**

#### **Systemes d'information - Groupement de commandes**

M. Gérard THEPAUT présente le rapport suivant :

Afin d'obtenir des offres économiquement plus intéressantes en ce qui concerne l'achat de matériels, de logiciels ou de prestations de service informatiques, il est proposé de constituer un groupement de commandes, au sens des articles L2113-6 et 7 du code de la Commande Publique entre la ville de Vannes, son CCAS et Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVa).

Ce groupement serait régi par la convention jointe en annexe, qui en fixe le périmètre ainsi que les modalités de fonctionnement. Le coordonnateur du groupement serait la ville de Vannes qui, à ce titre, assurerait la passation des marchés.

#### **Vu l'avis de la Commission :**

Administration Générale et Finances

#### **Je vous propose :**

- de créer un groupement de commandes associant la ville de Vannes, son CCAS et GMVa pour les familles d'achats informatiques précisées dans la convention ci-annexée ;
- d'approuver ladite convention ;
- de désigner la ville de Vannes comme collectivité coordonnatrice ;
- de donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires au règlement de ce dossier.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal  
Le Directeur Général des Services



Emmanuel GROS